

Lyon, le 21 juillet 2025

Communiqué de presse

Vaulx-en-Velin Entreprises s'engage pour les mobilités quotidiennes des salariés avec l'appui de la Métropole de Lyon

La Métropole de Lyon et SYTRAL Mobilités accompagnent les entreprises de Vaulx-en-Velin dans leurs actions de facilitation et de décarbonation des trajets du quotidien de leurs salariés. Ce vendredi 18 juillet, Émeline Beaume, vice-présidente de la Métropole déléguée à l'Économie et à l'Emploi et Armand Kpenou, Président de Vaulx-en-Velin Entreprises (VVE), ont ainsi signé une convention de mise en œuvre d'un Plan de Mobilité Employeurs Commun (PDMEC) à l'échelle de la commune.

Une initiative pour favoriser les mobilités durables à Vaulx-en-Velin

À travers l'association Vaulx-en-Velin Entreprises (VVE), les employeurs vaudais ont fait part de leur désir de coopération pour améliorer la mobilité quotidienne de leurs salariés. Pour favoriser cette dynamique et la pérenniser, la Métropole de Lyon et VVE signent une convention qui formalise leurs engagements réciproques, ainsi que l'attribution d'une subvention de 10 000 € pour animer et piloter le Plan de Mobilité Employeurs Commun sur l'année 2025-2026.

Un plan d'actions multithématique

La convention contient un plan d'actions en plusieurs volets pour le diagnostic et l'amélioration des mobilités des salariés vers/depuis les différentes zones d'activités (la Rize, la Soie, Sept Chemins, de l'ouest...). Dans un premier temps, une enquête sur les pratiques actuelles sera réalisée auprès des entreprises et des salariés, en s'appuyant notamment sur la plateforme « Déplaçons nos habitudes » (déjà développée par les employeurs de la zone d'activités Mi-Plaine et cofinancée par la Métropole de Lyon). Les données recueillies permettront d'identifier des solutions adaptées aux besoins spécifiques du territoire : facilitation de l'usage des transports en commun, incitation au covoiturage, au vélo, recharge des véhicules électriques, information des nouveaux arrivants... Enfin, les différents partenaires et acteurs économiques du territoire seront mobilisés pour la mise en œuvre des actions prioritaires. Un « Club Mobilité » fédérant les employeurs du territoire sera créé pour

animer la démarche, de même qu'une campagne de communication permettra de la valoriser.

À l'initiative de l'association VVE, cette convention bénéficiera aux 155 entreprises adhérentes et à leurs 4 000 salariés, ainsi qu'à toutes les autres entreprises du territoire. Bien mené, un PDMEC permet *in fine* d'améliorer l'accessibilité des sites d'emploi, de faciliter le recrutement et de fidéliser les salariés.

L'opportunité d'une nouvelle offre de mobilités structurantes sur la commune de Vaulx-en-Velin

D'ici à 2030, le territoire vaudais va profiter d'un cumul d'investissements exceptionnel de la part de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités. Les chantiers en cours ou programmés vont directement contribuer aux objectifs du PDMEC, en offrant de nombreuses solutions nouvelles pour les déplacements quotidiens des salariés, et plus largement de l'ensemble des actifs de la commune :

- Le tramway T9 desservira la plupart des polarités de la commune (quartiers Est, centre-ville, Mas du Taureau...) en les reliant à La Soie, à Villeurbanne-Charpennes et au campus de la Doua ;
- Ligne de l'Est Lyonnais reliera La Soie à Genas et à l'aéroport Saint-Exupéry, en passant par le quartier des Sept Chemins ;
- Les Voies Lyonnaises 1, 5 et 9 sont en cours d'aménagement ;
- 3 nouvelles stations Vélo'v vont être déployées à la Grappinière, au PUP Gimenez et place Robert Badinter ;
- Le bus à haut niveau de service TB12 reliera la Part-Dieu au quartier Sept Chemins en septembre 2027 ;
- Le tramway T8 reliera La Soie à la gare de Vénissieux via Bron et Saint-Priest à horizon 2030.

Pour **Émeline Baume**, vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'Économie et de l'Emploi : « Une combinaison d'offres de mobilité nouvelles de cette ampleur est inédite et très structurante pour les employeurs vaudais. Le Plan de Mobilité Employeurs Commun doit permettre d'en maximiser les effets, en agissant sur les pratiques grâce à un partenariat renforcé entre Vaulx-en-Velin Entreprises, la Métropole de Lyon, SYTRAL Mobilités et la commune de Vaulx-en-Velin ».